

Pensivy. Les bretonnants récompensés



Les élèves de 3e ont longuement répété au collège avant de participer au concours organisé à Plozévet.

Plusieurs élèves de 3e, qui suivent l'option breton au collège Germain-Pensivy, viennent de recevoir la mention du jury dans le concours de chant Kan ar Bobl qui s'est déroulé à Plozévet, à la mi-mars.

De la salle de classe à la scène

Pour rappel, au collège, les élèves volontaires ont la possibilité de suivre un enseignement de complément, « langues et cultures régionales », inclus dans leur parcours scolaire de la sixième à la troisième. « Dans ce cours, les élèves de 3e ont travaillé la compréhension orale à partir d'un document sonore encore jamais édité sous cette version, un chant a capela interprété et collecté en 1980 à Moëlan-sur-Mer auprès de Louise Le Meur, explique Jean-Paul Aurrière, principal du collège. Une chanson apprise par elle-même avec son père, né au XIXe siècle. Ce chant est un gwerz, une complainte, connue sous le nom de "Mab ar Brigant" ("Le Fils du Brigant" en français, NDLR). Les élèves ont été séduits par la mélodie du chant et par l'harmonie de la langue utilisée par Louise ». Ils ont donc accepté de suivre leur professeur, Michel Philippot, dans la préparation à la scène a capela, avant de concourir. Par la suite, les collégiens « pourront eux-mêmes le transmettre », conclut le principal.